



Les Archers Suresnois

ont le plaisir de vous inviter les

Samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025

à leur **CONCOURS 2 x 18m** Sélectif pour le Championnat de France

Les chaussures de type tennis sont obligatoires.

Mur de tir avec éclairage LED – Normes FFTA – Agrément FFTA 0892199

Lieu du concours :

Stade MAURICE HUBERT - Gymnase J.B. AUBRY

21, rue A. Maistrasse – 92500 Rueil Malmaison

Parking gratuit 50 places dans le stade, entrée rue Victorien Sardou - **Accès à partir de 8h30 le matin**

Horaires des tirs :



	SAMEDI			DIMANCHE	
	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5
Ouverture du greffe	8h30	13h00	17h30	8h30	13h30
Contrôle du matériel	9h00	13h30	18h00	9h00	14h00
Entrainement sur cible 3 volées	9h15	13h45	18h15	9h15	14h15
Début des tirs comptés	9h40	14h10	18h40	9h40	14h40

- A l'issue de l'entraînement, les blasons ne seront pas changés sauf nécessité.
- **Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.**
Le club s'inscrit dans une démarche éco-responsable. Il est mis à disposition des gobelets réutilisables aux couleurs du club pour 1€.

Blasons : Rythme AB/CD

- Arcs à poulies [U13/U15/U18/U21/S1/S2/S3]: Trispot vertical
- Arc Classiques [U18/U21/S1/S2/S3]: Ø40
 - U13 et U15 : Ø 60
 - **U11 : Ø 80 uniquement sur le Départ 2.**
- Sans Viseur [U21/S1/S2/S3]: Ø 40
 - U18 (cadets) : Ø 60

Trispot vertical sur demande à l'inscription :
CL : U13 à S3
BB : U18 à S3

Remise des Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie.
- Coupe par équipe Classique/Compound/Arc nu - Homme/Dame. (*Equipes mixtes non autorisées*)
- Challenge ANDRE CHAUMONT : 2 compounds + 2 classiques (*sauf U13 et U15*).

Remise des récompenses dimanche vers 18h30 suivie d'un verre de l'amitié.

Les récompenses non retirées restent la propriété du club.

Les résultats seront disponibles sur <http://www.lesarcherssuresnois.fr>

Inscriptions :

Tarif : 9.00 euros toutes catégories

Inscription par mail obligatoire à concours@lesarcherssuresnois.fr

Toute inscription annulée après le mercredi 10/12 ne sera pas remboursée sauf en cas de revente de la place.

Les équipes doivent être déclarées par le premier archer du Club ou de la Cie à tirer

Accès :

Bus 144/244/241 Arrêt Place de la Paix puis 5 min à pied // Bus 241 Arrêt Stalingrad puis 4 min à pied

Bus 141 Arrêt Victorien Sardou puis 7 min à pied

T2 Arrêt Suresnes-Longchamp puis Bus 144/244 Arrêt Place de la Paix puis 5 min à pied

Pour mémoire :

- Licence ou tout justificatif en accord avec le règlement FFTA en vigueur – Attention Pièce d'identité obligatoire si la photo n'est pas sur la licence.
- L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des Archers.
- Tenue conforme à la réglementation fédérale en vigueur.



GOLD ARCHERY



 : 07 68 46 82 95 jusqu'à 20H30 (après répondeur)